



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 08/04/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 avril 2015
--- o0o ---**

L'an deux mille quinze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. MARSAN), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET (a procuration pour Mme CHAPUIS), DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme ULMANN), MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH (a procuration pour Mme DARGELOSSE).

Etaient excusés : M. MARSAN (a donné procuration à M. BROQUÈRES), Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DEGOS), ULMANN (a donné procuration à Mme GARRIDO), CHAPUIS (a donné procuration à M. GAILLARDET), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DAUGREILH).

Un scrutin a eu lieu, Mme DAUGREILH Valérie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B
Délibération n°4**

DELIBERATION

Rapporteur : M. DUBOS

Objet : Budget principal Ville de TARTAS – Examen et Vote des subventions

Sur proposition de la Commission Associations Sports Installations, et avis favorable du bureau des adjoints en date du 31 mars 2015, il est proposé à notre assemblée l'attribution des subventions pour l'année 2015.

Il est précisé que les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget de la Ville pour 2015, et qu'une convention sera passée avec les associations bénéficiant d'une subvention. Un vote séparé est fait sur chaque subvention.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES



	ASSOCIATIONS	2015
SPORTS	FJEP	15 000,00 €
	PEDALE et STADE TARUSATE OMNISPORTS	27 000,00 €
	PELOTE BASQUE TARUSATE	300,00 €
	Pétanque Tarusate	400,00 €
	LOS ESQUIROUS	800,00 €
LOISIRS	ACCA de TARTAS	1 600,00 €
	Amicale Tarusate des Retraités	460,00 €
	Amitiés et Loisirs	150,00 €
	Clique et Harmonie Tarusate	8 000,00 €
	ADIL des Landes	150,00 €
	ADPC 40 Secouristes	1 000,00 €
	Club Taurin Tartas-Bégaar	400,00 €
	Chorale Do Ré Midouze	500,00 €
	Société de Pêche AAPPMA l'Arribouille	350,00 €
	TARTAS ACCUEILLE	3 000,00 €
	Modélistes	200,00 €
	Conjoints Survivants	250,00 €
	FNACA	200,00 €
	Médaillés Militaires (SNEMM)	100,00 €
	PENA CREO QUE SI	400,00 €
	Pelletrin Nature et Passions Landaises	2 000,00 €
	SOCIAL	ADAPEI
ALCOOL ASSISTANCE		300,00 €
SECOURS CATHOLIQUE		300,00 €
PARALYSES DE France		400,00 €
Arbre à Pain		2 500,00 €
Section Mutilés du Travail (FNATH)		100,00 €
DONNEURS DE SANG		100,00 €
ANVP Section des Landes		150,00 €
ASFEP		100,00 €
CHOMEURS LANDES EMPLOIS SOLIDARITE		200,00 €
Les Amis d'Ambre		500,00 €
Vaincre la Mucoviscidose		200,00 €
Coopérative Collège Public		500,00 €
EDUCATION	APEL Saint-Joseph	500,00 €
	FCPE Ass.Conseil Local Parents d'Elèves	500,00 €
	OCCE coopérative scolaire Ecole Primaire	24 € Par enfant
	OCCE coopérative scolaire Ecole Maternelle	24 € Par enfant
	sub transport piscine primaire	Dans la limite de 1500 €
	sub transport piscine maternelle	Dans la limite de 1500 €
	FALEP (Participation centre de vacances)	suivant quotient familial
	FRANCAS (Participation centre de vacances)	suivant quotient familial
	PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC	suivant quotient familial
	PREVENTION ROUTIERE	250,00 €
Divers	TARTAS +	2 000,00 €
	CCAS	18 000,00 €
	REGIE DES FETES ET ANIMATIONS	83 000,00 €
Nouvelle demande	4 LEARN IN AFRICA	200,00 €

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic: TALPA